

BEEFP – Numéro **90-245**
RBIF - 08733

Ottawa (Ontario)

Edifice M-20 du Conseil national de recherches Canada
Campus du chemin de Montréal

L'édifice M-20 du Conseil national de recherches du Canada a été construit de 1951 à 1953, à partir de plans de J.C. Meadowcroft, du cabinet d'architectes Meadowcroft et Mackay de Montréal. Le même cabinet a conçu des ajouts subséquents en 1956, 1960 et 1965. Le Conseil national de recherches du Canada est le gardien du bâtiment. Voir le rapport 90-245 du BEEFP.

Raisons de la désignation

L'édifice M-20 du Conseil national de recherches Canada (CNRC) a été désigné « édifice reconnu » en raison de sa conception architecturale et de son importance environnementale, ainsi que pour des motifs historiques.

Les 24 bâtiments érigés sur le campus du CNRC de 1940 à 1950 offrent un exemple d'architecture fédérale marquée par le début du modernisme. L'édifice M-20 représente un excellent spécimen du style international, l'accent étant mis sur l'horizontalité, une ornementation dépouillée, la répétition des baies structurales et l'emploi de matériaux et finitions modernes et lisses, comme l'acier, le verre et le stuc.

Malgré les ajouts au bâtiment et les modifications à l'emplacement, les liens entre le bâtiment, ses environs et les structures voisines sont demeurés relativement intacts. L'édifice M-20 constitue un élément compatible à l'intérieur de l'ensemble étalé du campus.

Le bâtiment fait partie d'un complexe d'installations de recherche créé à la fin des années 1930 sur un emplacement de 130 acres, et connu comme les laboratoires du chemin de Montréal. L'édifice, qui loge l'Institut de recherche en construction, est représentatif de l'importance du CNRC pour l'industrie canadienne, comme soutien au développement technologique par la recherche.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de l'édifice M-20 réside dans sa volumétrie, ses matériaux et ses

BEEFP – Numéro **90-245**
RBIF - 08733

Ottawa (Ontario)

Edifice M-20 du Conseil national de recherches Canada
Campus du chemin de Montréal

détails exprimant le style international, et dans son lien avec l'emplacement à titre d'élément faisant partie du campus du CNRC.

L'installation est constituée d'un bâtiment principal de deux étages, flanqué de trois ailes de trois étages. Elle se distingue par son horizontalité, qui s'énonce dans une ligne faîtière basse et plate, la répétition des baies structurales et des fenêtres en bandes horizontales séparées des bandes de blocs de verre par des brise-soleil. Ces caractéristiques, combinées à l'emploi de matériaux lisses « modernes » (fenêtres d'acier et brise-soleil, blocs de verre, stuc blanc, placage de marbre noir), dénotent l'appartenance du bâtiment au style international.

Toute forme de réparation ou de modification du bâtiment devrait s'inspirer d'une compréhension des principes de conception à la base de ce style. Ainsi, le vitrage à cadre d'acier constitue un élément essentiel du caractère du bâtiment, tout comme la disposition horizontale des fenêtres. Dans la mesure du possible, il faudrait conserver les fenêtres existantes. S'il fallait les remplacer, les nouvelles fenêtres devraient reprendre l'échelle délicate des meneaux et montants, et la répartition des unités fixes et mobiles, dans une orientation horizontale. Il faudrait également préserver le positionnement des fenêtres relativement au plan du mur extérieur.

Il est également essentiel de maintenir les qualités visuelles des murs extérieurs de stuc, avec leurs retraits légers et les seuils en saillie.

L'édifice M-20 a connu plusieurs ajouts harmonisés au bâtiment principal, et qui ne perturbent pas sa volumétrie déjà irrégulière et variée. D'éventuels aménagements devraient respecter les principes stylistiques du bâtiment initial.

Le plan intérieur était novateur pour l'époque, avec des laboratoires, des ateliers et des bureaux disposés autour d'un espace ouvert (mais vitré) s'élevant sur trois étages, visible depuis le hall d'entrée. Conformément au style international, on visait à créer une installation la plus adaptable possible. Des éléments de finition comme le terrazzo et des accessoires comme les poignées de porte d'acier à orientation horizontale sont typiques de ce style et devraient être protégés. L'aménagement intérieur devrait

BEEFP – Numéro **90-245**
RBIF - 08733

Ottawa (Ontario)
Edifice M-20 du Conseil national de recherches Canada
Campus du chemin de Montréal

maintenir l'accent mis sur des matériaux lisses, modernes et aux lignes épurées.

Le caractère de l'emplacement, avec ses aires paysagères dégagées entre les bâtiments, est demeuré relativement inchangé. Le développement du site devrait respecter la simplicité de l'aménagement paysager qui lui convient, et l'effet d'horizontalité d'un édifice implanté sur un terrain plat devrait être préservé.

Pour des conseils sur la façon d'intervenir sur ce bâtiment, consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

Trad uction